Lignes d'eau
LA LETTRE D'INFORMATIONS D'ADOUR-GARONNE
98
Octobre 2019

L'ÉDITO

Martin Malvy, Président Du Comité De Bassin Adour-Garonne

« L'Entente pour l'eau en Adour-Garonne, une démarche à la dimension des défis »

Nous le savons : le grand Sud-Ouest est particulièrement vulnérable aux vagues de forte chaleur qui cet été encore, ont entraîné des coupures d'eau potable, conduisant certaines collectivités du bassin à faire appel à des solutions de substitution.

Des approvisionnements par camions citernes ont ainsi été organisés pour assurer la continuité de l'alimentation en eau pour les hommes et les animaux. Dans plusieurs départements du bassin – notamment la Corrèze, la Haute-Vienne, la Creuse, le Cantal et le Puy-de-Dôme – plus de 60 communes au total ont connu des difficultés d'alimentation en eau potable.

Ces tensions sont la conséquence ultime d'une situation quasi généralisée sur le bassin Adour-Garonne, qui sera, d'ici à 2050, le territoire de l'hexagone le plus impacté par le dérèglement climatique. L'eau y deviendra un facteur limitant, aussi bien pour les populations que pour le développement économique. Si l'on veut agir, il faut d'abord s'en convaincre.

Aujourd'hui déjà, on estime entre 200 et 250 millions de m³ par an le déséquilibre hydrologique. Il devrait être porté aux alentours de 1,2 milliard de m^3 en 2050, si l'élévation de la température se limite à 2 degrés, ce à quoi nombre de scientifiques ne croient plus. A cette échéance, le territoire devrait en outre avoir accueilli une population estimée à 1,5 million d'habitants supplémentaires, si l'on se réfère à des calculs simples sur la progression démographique actuelle.

Dans ce contexte, l'Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne créée en octobre 2018 par le Préfet du bassin, le Président du comité de bassin et les présidents des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, répond à un objectif de coopération dont l'intérêt est manifeste. L'Entente présente son plan d'actions et apporte une première réponse à l'urgence climatique pour contribuer à garantir la ressource qualitative et quantitative sur le bassin et éviter les conflits d'usages. Il n'y a pas de mesure isolée dans le projet qui doit être le nôtre, mais un faisceau d'options à mettre en œuvre.

En déclarant l'eau « grande cause du Sud-Ouest », les acteurs de l'Entente concentrent leurs priorités d'action sur des objectifs communs, déclinés autour d'enjeux différenciés selon les territoires et de stratégies élaborées à différentes échelles. L'ampleur des conséquences du changement climatique sur la ressource en eau impose le déploiement d'interventions à court, moyen et long termes, qui doivent mobiliser les citoyens et tous les acteurs économiques, socioprofessionnels et associatifs.

Le lancement des premières actions de l'Entente s'inscrit dans cette volonté. Elles visent à renforcer les connaissances pour agir au plus près des enjeux des territoires, accompagner les filières, replacer les enjeux de l'eau au cœur des politiques publiques et mobiliser des ressources complémentaires pour sécuriser l'alimentation en eau.

Après deux réunions cet été et un comité de pilotage début septembre, sous la conduite du préfet coordonnateur de bassin et en présence des Directions de l'Agence, des Régions, de la DRAAF et de la DREAL, l'Entente a fixé sa prochaine réunion au 28 octobre à l'Hôtel de Région à Toulouse. Elle y fera des annonces qui contribueront, je l'espère, à cette sensibilisation indispensable et confirmeront la volonté de construire progressivement mais dès maintenant une politique consensuelle de rupture.

C'est le même objectif que nous poursuivons avec les deux colloques de cette fin d'année. L'eau et l'urbanisme, qui conduit à repenser l'eau dans la ville, l'eau et la santé pour aborder sereinement un sujet qui pourrait devenir majeur et qui, lui aussi, appelle dès maintenant une sensibilisation à la hauteur des défis.

À LA UNE

L'agence De L'eau Adour-Garonne Expérimente Les Paiements Pour Services Environnementaux

Déjà expérimenté dans certains pays, comme la Suisse, et par certains acteurs privés, le paiement pour services environnementaux (PSE) est un concept encouragé par le Gouvernement. Ce type de projets nécessitera une mobilisation des agences de l'eau de l'ordre de 150 millions d'euros d'ici 2021.

Expérimentation des PSE dans le cadre du 11e programme

Les PSE sont issus du plan interministériel biodiversité (mesure 24) qui prévoit une expérimentation du dispositif par les agences de l'eau entre 2019 et 2021 dans le cadre de leur 11ème programme. Ils seront attribués aux exploitations les plus vertueuses vis-à-vis des services rendus à la société, pour la préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, la protection des sols et le soutien à la biodiversité. Il s'agit d'une reconnaissance positive des services rendus par une agriculture de qualité, basée sur une démarche collective. Pour cela, le service environnemental sera évalué en Adour-Garonne sur la base de 3 indicateurs qui sont :

- la présence de prairies, la diversité de cultures et les couverts végétaux (assolement),
- l'extensification des pratiques agricoles (utilisation faible d'intrants),
- la présence d'infrastructures agroécologiques (haies, lisière de bois, prairies humides…)

Rencontres territoriales avec les agriculteurs prévues

L'agence de l'eau Adour-Garonne expérimente ce dispositif sur les trois premières années (2019-2021) de son 11ème programme.

Après le lancement, cet été, d'un appel à candidatures (http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/agence-de-l-eau-adour-garonne-appel-a-candidatures-a24590.html) relatif à l'accompagnement des agriculteurs par la réalisation d'audits d'exploitation, les structures d'animation (collectivités, EPTB, syndicats de rivières…) présentes sur les 19 territoires à enjeux retenus ont été sensibilisées au sujet et les rencontres territoriales avec les agriculteurs concernés sont en passe d'être conduites.

L'agence de l'eau souhaite pouvoir valider les premiers PSE avant la fin de l'année 2019. A minima 3 millions d'euros par an pourraient ainsi être mobilisés sur le bassin Adour-Garonne sur les trois prochaines années (2019-2021), pour des rémunérations qui pourraient concerner environ 500 agriculteurs.

L'INTERVIEW

Bernard Legube, Professeur Émérite De L'université De Poitiers, Président Du Conseil Scientifique Du Comité De Bassin Adour-Garonne

« Santé de l'Eau, Santé de l'Homme : un Sommet pour agir »

Sous le haut patronage des ministères de l'Ecologie et de la Santé, l'agence de l'eau Adour-Garonne et le Conseil scientifique du Comité de bassin organisent un colloque avec des scientifiques pour examiner les liens complexes entre eau et santé, le 18 novembre à Toulouse.

Le conseil scientifique du comité de bassin a élaboré le programme* de la journée « Santé de l'eau, Santé de l'homme » du 18 novembre prochain. Comment les liens entre eau et santé y seront-ils déclinés ?

Le sujet sera abordé au travers de 3 tables rondes. Dans un premier temps les risques sanitaires liés à l'eau de consommation seront exposés, avec notamment la participation d'une anthropologue et d'un médecin épidémiologiste. Puis nous traiterons de l'impact du secteur de la santé sur la qualité de l'eau, en revenant notamment sur l'effet cocktail et le phénomène d'antibiorésistance. Enfin, la troisième table ronde abordera l'influence possible du changement climatique, tant en terme de quantité que de qualité, sur le système de production et de distribution de l'eau potable.

Au-delà des constats scientifiques, les solutions pour remédier aux micropolluants dans l'eau seront-elles abordées ?

Deux types de solutions seront présentés, avec deux experts au profil très différent :

- Une spécialiste du génie des procédés viendra nous éclairer sur les procédés de traitements possibles.
- Un sociologue complètera en évoquant l'importance des changements de pratiques des usagers que nous sommes, notamment dans le domaine de l'utilisation des produits de soin et d'hygiène.

Quel type de public ciblez-vous pour cette journée ?

Vu l'importance du sujet, le président Martin Malvy a souhaité ouvrir cette journée à tous les partenaires de l'Agence, techniciens, élus, mais également acteurs du monde de la santé comme les médecins ou les pharmaciens …
Le format en trois séquences favorise les échanges. Chacun pourra poser les questions qui le préoccupent.

Programme et inscriptions au Safe Water Summit du 18 novembre, à Toulouse. (http://safewatersummit.com/formulaire/)

L'ÉVÈNEMENT

Contrat De Progrès : Aller Vite Dans Notre Engagement Commun À Investir Pour L'eau

Partager des objectifs communs et des priorités d'intervention autour de la ressource, adaptés aux enjeux locaux, et favoriser l'investissement pour l'eau. La philosophie des contrats de progrès, issus des conclusions des Assises de l'eau d'août 2018, n'a pas varié.

Une dizaine de contrats signés d'ici fin 2019

Ces contrats peuvent aussi bien concerner les Départements que les Métropoles. En Adour-Garonne, les métropoles de Toulouse et Bordeaux signeront prochainement leur **contrat de progrès co-construit avec l'Agence**. La plupart des Conseils départementaux renouvelle leur engagement aux côtés de l'Agence. Ainsi une dizaine de contrats de progrès sera signée d'ici la fin de l'année. **Le bassin Adour-Garonne est en pointe** sur ces partenariats pluriannuels, signés jusqu'en 2024. C'est tant mieux ! L'Agence travaille d'arrache-pied à la signature rapide de ces contrats de progrès. L'ambition ? Tout simplement **ne pas perdre de temps pour mieux déployer les stratégies de collaboration visant à atteindre le bon état des eaux en Adour-Garonne.**

Appuyer les investissements consentis, aiguiller efficacement les interventions

Les défis à relever sont multiples et importants, qu'il s'agisse de :

- la lutte contre les pollutions,
- l'alimentation en eau potable,
- la gestion quantitative,
- la restauration des milieux et leur connaissance,
- le suivi de la qualité des eaux.

Chacun des partenaires, Agence comme Département ou Métropole, mettra des **moyens financiers pour soutenir les interventions décidées et appuyer les investissements consentis**.
Chaque année, un point d'étape sera établi, pour dépasser les difficultés et aiguiller efficacement les interventions, conformément au cadre propre de chaque contrat de progrès. Il ne nous faut pas baisser la garde : **la mobilisation commune pour l'eau le nécessite, l'exige**.

FOCUS

Garon'Amont, Midour, Boutonne : Focus Sur 3 Projets De Territoire En Adour-Garonne

Parmi les actions identifiées à l'issue de la 2ème séquence des Assises de l'eau

pour faire face à une ressource de plus en plus réduite et aléatoire, figure la généralisation des **projets de territoires pour la gestion de l'eau (PTGE)** dans les zones présentant une problématique de gestion quantitative de ressource en eau.

Ces démarches, qui placent en première ligne les acteurs locaux, reposent sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau. Elles ont pour objectif d'aboutir à un programme d'actions permettant d'atteindre dans la durée un équilibre entre besoins et ressources disponibles, dans le respect de :

- la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques,
- la préservation de la qualité de la ressource en eau,
- l'anticipation du changement climatique / l'adaptation au changement climatique

Une dizaine de PTGE sont en cours actuellement sur le bassin Adour-Garonne. Focus sur 3 d'entre eux : **Garon'Amont, Midour et Boutonne.**

Le projet de territoire Garon'Amont

Porté par le Conseil départemental de la Haute-Garonne en partenariat avec l'Etat, la région Occitanie, les Conseils départementaux de l'Ariège, des Hautes-Pyrénées et du Gers, Toulouse Métropole et l'agence de l'eau Adour-Garonne, le projet de territoire Garon'Amont a été initié fin 2018.

Il vise à permettre la co-construction d'un plan d'actions multi-partenarial, afin de réduire la vulnérabilité du territoire face à la diminution de la ressource en eau due au changement climatique.
Dans le cadre de ce projet de territoire, une première phase de dialogue citoyen relatif à la gestion concertée et durable de la ressource en eau en amont de la Garonne, lancée le 22 mars 2019, s'est clôturée après six mois d'échanges riches et constructifs.

Cette concertation a abouti à la rédaction de 130 recommandations s'articulant autour de quatre grandes thématiques :

- Accompagner la sobriété et les économies d'eau,
- Conclure un pacte de gouvernance moderne et participatif,
- Stocker l'eau,
- Refonder l'aménagement du territoire.

Une restitution publique de l'avis du panel citoyen a eu lieu à l'antenne du **Conseil départemental à Saint-Gaudens, le 2 octobre 2019,** sous la présidence de G. Méric et en présence de Guillaume Choisy, directeur de l'agence de l'eau.

En savoir + sur Garon'Amont (https://www.garonne-amont.fr/le-2-octobre-garonamont-livrera-les-resultats-de-la-concertation/#_ftnref1)

Le projet de territoire du Midour (Gers, Landes)

Un projet de territoire pour la gestion de l'eau est en cours d'élaboration sur le bassin versant du Midour depuis 2016. C'est l'Institution Adour, établissement public territorial du bassin de l'Adour, qui porte et anime la démarche.
Des scenarii d'évolution du territoire basés sur les trois thématiques d'actions majeures du projet de territoire (valorisation des eaux traitées, optimisation des besoins agricoles par l'augmentation de la rétention en eau des sols, économies d'eau liées aux matériels d'irrigation) ont été construits, afin :

- d'évaluer les besoins de ressources complémentaires en fonction des économies d'eau réalisées selon les scenarii et le changement climatique,

- d'identifier les modalités de retour à l'équilibre (valorisation des eaux traitées, réhausse des retenues existantes, création de retenue déconnectée, création de retenue de réalimentation, sécurisation du remplissage des réservoirs actuels),
- d'évaluer leurs impacts sur la socio-économie agricole du territoire,
- et d'estimer la faisabilité réglementaire, financière et de moyens, ainsi que l'acceptabilité sociale des scenarii.

Les acteurs du territoire ont participé à la démarche et suivi de près l'ensemble de ces études. Une réunion publique du projet de territoire, ouverte à tous, a eu lieu le **3 octobre 2019, à Magnan (32), et une prochaine sera programmée en décembre**.

En savoir + sur le projet de territoire Midour (https://www.institution-adour.fr/projet-de-territoire-midour.html)

Le projet de territoire de la Boutonne (Charente-Maritime et Deux-Sèvres)

Le projet de territoire Boutonne a été validé par la CLE du SAGE Boutonne en juin 2016 et son programme d'actions s'applique sur la période 2016- 2020. Il est porté par le SYMBO, structure porteuse du Sage Boutonne, et co-animé par les chambres d'agriculture de la Charente-Maritime et des Deux Sèvres.
En réponse aux problématiques d'étiages sévères récurrents du bassin de la Boutonne, ce PTGE a pour objectif de proposer un panel de leviers complémentaires à mobiliser :

- **Promouvoir des économies d'eau en travaillant sur l'optimisation de l'efficience de l'eau et l'accompagnement aux changements de pratique**
  Des diagnostics d'exploitation et des accompagnements individuels sont proposés aux agriculteurs pour faire le bilan de leurs pratiques et leur proposer des pistes d'amélioration (diversification des rotations, conseils de fertilisation, proposition d'outils pour économiser l'eau…).
- **Favoriser le stockage et l'infiltration de l'eau dans le sol de manière naturelle**
  Le conseil départemental de Charente-Maritime finalise l'élaboration d'un plan de gestion durable sur la Trézence et fixe un objectif à long terme de remise en prairie de plus de 200 ha de zone humide. La coopérative de Tonnay Boutonne s'inscrit dans la démarche Agr'eau qui vise à développer la couverture des sols grâce à l'implication de conseillers et d'agriculteurs engagés.
- **Sécuriser l'approvisionnement en eau avec la création de réserves de substitution**
  Le syndicat mixte des réserves de substitution de Charente-Maritime (SYRES 17) porte un projet de retenues de substitution pour un volume d'environ 5 Mm^3. Ce dernier a été autorisé par arrêté préfectoral en 2018. La coopérative de l'eau des Deux-Sèvres finalise l'étude d'impact d'un projet de retenues de substitution pour un volume d'environ 1 Mm^3.

En savoir + sur le projet de territoire de la Boutonne (http://www.symbo-boutonne.fr/index.php/le-projet-de-territoire)

LES CHIFFRES

Etude MESsAGe : Jusqu'à 2 Millions De Tonnes De Matières En Suspension Dans La Garonne

L'étude MESsaGe, conduite depuis 2015 par GEO-

Transfert et subventionnée par l'agence de l'eau Adour-Garonne, visait à estimer les flux de Matières en Suspension (MES) et de polluants à l'interface continent/océan, au moment des crues. Ses résultats viennent d'être présentés aux structures en charge de la qualité de l'eau des fleuves de Nouvelle-Aquitaine (Charente, Dordogne, Garonne, Leyre, Adour et Gave de Pau).

Tonnages estimés de polluants dans les fleuves

La mise en place d'un réseau de télé-surveillance des flux de MES et l'exploitation des données, confiées à GEO-Transfert, ont rendu possibles le suivi en continu du transport des sédiments dans les fleuves et la quantification précise des flux de matières en suspension (MES). Grâce aux données de qualité des eaux de l'Agence sur les MES, des estimations de flux annuels de polluants associés ont été réalisées, conformément aux exigences de la directive-cadre eau (DCE).
Sur la période de l'étude, des flux de 2000 t/an ont été mesurés sur la Leyre et jusqu'à plus de 200 000 tonnes/an sur la Dordogne, l'Adour et le Gave. On dépasse les 2 millions de tonnes/an de MES sur la Garonne, mesurées par le laboratoire EPOC.

20 métaux et 30 micropolluants suivis en continu

Les sondes installées ont mesuré en continu la turbidité, la température et la conductivité des eaux. Dans le détail, plus de 20 métaux et une trentaine de micropolluants organiques associés aux MES ont été estimés.
Des propositions pour améliorer encore la connaissance de la qualité des eaux ont été proposées par GEO-Transfert. Le suivi des températures dans le cadre du réseau MESsaGe pourrait permettre, par exemple, d'établir un état des lieux précis pour évaluer le réchauffement des eaux dans la région.

À LIRE, À VOIR, À DECOUVRIR

Conférence d'IAGF en vidéo : l'Agence propose de revenir en images sur les moments forts de la conférence d'Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves, qui s'est tenue à Toulouse le 15 octobre en présence d'Erik Orsenna. **En savoir plus (https://www.youtube.com/watch?v=RvTFZsy2Ok4)**

- **Une année de l'Agence Française pour la Biodiversité :** L'AFB vient de mettre en ligne son rapport d'activités pour l'année 2018.
  https://www.afbiodiversite.fr/documentation/rapport-dactivite-2018-de-lagence-francaise-pour-la-biodiversite (https://www.afbiodiversite.fr/documentation/rapport-dactivite-2018-de-lagence-francaise-pour-la-biodiversite)
- **La situation climatique des océans évaluée :** Le Groupe international d'experts sur le climat, ou GIEC, vient de publier un nouveau rapport d'étape intitulé « Océan, Cryosphère et Changement climatique ».
  https://www.ipcc.ch/srocc/download-report/ (https://www.ipcc.ch/srocc/download-report/)
- **Pratiques agro-écologiques, la Région Nouvelle-Aquitaine se mobilise :** Un nouvel appel à projets est proposé jusqu'au 30 novembre, pour le « soutien aux pratiques agro-écologiques dans les zones à enjeu qualité de l'eau ».
  https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/transition-energetique-et-ecologique/accompagner-les-organisations-professionnelles-agricoles-dans-le-developpement-de-pratiques-agro (https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/transition-energetique-et-ecologique/accompagner-les-organisations-professionnelles-agricoles-dans-le-developpement-de-pratiques-agro)
- **Urbanisation et conservation de la biodiversité :** La Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité publie l'étude intitulée « Du déclin au

rétablissement de la biodiversité : l'urbanisation et l'avenir de la conservation de la biodiversité ».
https://www.fondationbiodiversite.fr/actualite/synthese-du-declin-au-retablissement-de-la-biodiversite-urbanisation-et-conservation-de-la-biodiversite/ (https://www.fondationbiodiversite.fr/actualite/synthese-du-declin-au-retablissement-de-la-biodiversite-urbanisation-et-conservation-de-la-biodiversite/)

- **Etat de l'artificialisation des sols en France :** Le Ministère de la Transition écologique et solidaire publie, via son Datalab, une « Évaluation du taux d'artificialisation en France : comparaison des sources Teruti-Lucas et fichiers fonciers ».
https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-du-taux-dartificialisation-en-france-comparaison-des-sources-teruti-lucas-et-fichiers (https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-du-taux-dartificialisation-en-france-comparaison-des-sources-teruti-lucas-et-fichiers)

- **Charente 2050, le compte-rendu des ateliers est en ligne :** L'EPTB Charente, qui pilote l'étude prospective Charente 2050, vient de mettre en ligne les résultats des ateliers participatifs du printemps 2019.
http://www.fleuve-charente.net/wp-content/uploads/2019/05/CR-Synthe%CC%80se-Ateliers-Juin19-V2.pdf (http://www.fleuve-charente.net/wp-content/uploads/2019/05/CR-Synthe%CC%80se-Ateliers-Juin19-V2.pdf)

(http://safewatersummit.com/)

EN BREF

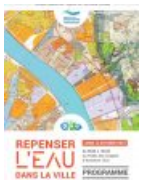

Quelle Eau Dans La Ville De Demain ?

Dans le cadre de sa mission d'étude et de prospective, l'agence de l'eau a organisé le 14 octobre, au Palais des Congrès d'Arcachon, un colloque axé sur l'urbanisme durable avec une question centrale : Repenser l'eau dans la ville.

(http://actu.eau-adour-garonne.fr/wp-content/uploads/2019/09/image-programme-eau-et-urbanisme-V12_Page_1.jpg)Avec une hausse de population, selon l'Insee, de plus d'un million d'habitants d'ici 2030 dans un contexte de changement climatique, les collectivités du bassin qui en accueilleront la majeure partie vont devoir maîtriser le risque d'une urbanisation croissante, afin d'éviter une expansion massive des surfaces imperméabilisées, la transformation excessive d'espaces naturels et agricoles en espaces artificialisés et la fragmentation, voire la destruction, d'espaces naturels.
Elles n'auront d'autre choix que de penser un urbanisme « durable », conscient de la place de la nature en ville et respectueux des ressources en eau et des milieux aquatiques, et de mieux intégrer tous les enjeux des politiques publiques de l'eau.

Martin Malvy a lancé à cette occasion un Pacte pour repenser l'eau dans la ville (http://actu.eau-adour-garonne.fr/wp-content/uploads/2019/09/Pacte-pour-repenser-leau-dans-la-ville.pdf) comportant 10 engagements

pour que nos villes de demain restent vivables. L'objectif est de sensibiliser les citoyens, les élus et les gestionnaires des réseaux, ainsi que les urbanistes, à la préservation de l'eau dans l'aménagement urbain.
Le Président du Comité de bassin demande notamment que les documents d'urbanisme (PLUI, SCOT, SRADDET) intègrent désormais la neutralisation des surfaces imperméabilisées et la désimperméabilisation à l'occasion de travaux lourds.

Articulés autour de 3 tables rondes*, les travaux de cette journée qui a réuni près de 300 personnes ont démontré, si besoin était, l'urgence à économiser la ressource et à proposer des solutions innovantes pour faire de la ville de demain une ville durable.

*1 : Des élus parlent du rapprochement des acteurs de l'eau et des acteurs de l'urbanisme, 2 : La prise en compte de la gestion des eaux pluviales dans l'urbanisme, 3 : Des exemples d'intégration de l'eau dans l'urbanisme.

26 « Territoires Engagés Pour La Nature » Reconnus En Occitanie

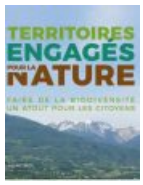

Les résultats de l'appel à candidatures « Territoires engagés pour la nature », dont l'Agence est partie prenante, sont connus : 26 territoires occitans ont été retenus pour leur démarche de progrès dans la prise en compte de la biodiversité.

Action phare du Plan Biodiversité, le dispositif « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN) (https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/plan-biodiversite-lancement-linitiative-territoires-engages-nature-collectivites-engagez-vous) de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) et des stratégies régionales, permet de reconnaître et valoriser les progrès des collectivités en la matière. L'initiative TEN en Occitanie a été pilotée par un collectif comprenant les services de l'État (DREAL) (http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/), la Région Occitanie (https://www.laregion.fr/), l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) (https://www.afbiodiversite.fr/) et les agences de l'eau Adour-Garonne (http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html) et Rhône-Méditerranée-Corse (https://www.eaurmc.fr/).

Déployé sur le territoire régional par l'Agence Régionale pour la Biodiversité (ARB) Occitanie, le dispositif a permis les candidatures de collectivités variées, 41 au total. L'analyse a été réalisée autour de trois axes – Agir/Connaître, Informer, Eduquer/Valoriser – et 26 territoires ont été reconnus TEN. Parmi eux, 15 sont situés sur le bassin Adour-Garonne* et certains ont un lien direct avec la préservation de la ressource en eau, la restauration/protection des milieux et/ou la biodiversité aquatique.

L'ARB Occitanie va accompagner l'ensemble des candidats au TEN 2019 afin de les aider à concrétiser leurs actions envisagées en faveur de la biodiversité, tout en leur donnant accès aux ressources de partenaires nationaux et régionaux, ainsi qu'une visibilité dans les réseaux. Les TEN Occitanie 2019 seront par ailleurs célébrés, à l'occasion du 1er forum des acteurs de l'ARB Occitanie, le 22 novembre à Montpellier.

*Les lauréats situés sur le bassin Adour-Garonne sont :

- Ariège : CC des Pays d'Olmes ; CC Portes d'Ariège Pyrénées,
  Aveyron : CC Saint Affricain,
- Haute-Garonne : villes de Blagnac, Flourens, Grenade, Ramonville-Saint-Agne ; communauté d'agglomération du SICOVAL ; Toulouse Métropole,
- Gers : CC d'Astarac Arros en Gascogne,
- Tarn : villes de Larroque, Saliès ; CC Camausin Ségala,
- Tarn-et-Garonne : ville de Mouillac ; CC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron.

Enjeux Sur L'eau : Martin Malvy Réunit Les Parlementaires D'Adour-Garonne

Le Sud-Ouest de la France subit une intense période de sécheresse dont les conséquences se font sentir sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne, confirmant la forte vulnérabilité de notre territoire aux aléas climatiques.

Plus que jamais, la mobilisation collective des acteurs du bassin Adour-Garonne devient essentielle pour garantir aux générations futures un accès équitable à la ressource en eau.
Dans ce contexte, M. Martin Malvy, Président du comité de bassin Adour-Garonne, a souhaité réunir les parlementaires du bassin Adour-Garonne à Paris, le 15 octobre, afin d'évoquer les grands enjeux de l'eau dans notre

bassin. Cette rencontre associera Guillaume Choisy, directeur général de l'agence de l'eau Adour-Garonne et les vice-présidents du comité de bassin.

Au-delà de la situation hydrologique 2019, des échanges auront lieu sur le déploiement du Plan d'Adaptation au Changement Climatique d'Adour-Garonne, ainsi que sur la forte mobilisation engagée autour de l'Entente pour l'Eau du bassin Adour-Garonne, associant aux côtés du Comité de bassin, le Préfet coordonnateur de bassin et les présidents des Régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie.

Fortement impliquée auprès des acteurs, l'agence de l'eau met en œuvre depuis début 2019, un programme d'intervention solidaire au service d'une qualité de l'eau durable : 1,6 milliard d'euros seront consacrés, sur 6 ans, pour sauvegarder l'eau, préserver les usages, la biodiversité et s'adapter au changement climatique. Les principales modalités de ce programme seront présentées à cette occasion.

Création De France Water Team

Le regroupement des 3 pôles de compétitivité « Eau » nationaux est effectif. La fédération créée va notamment travailler à des projets structurants portant sur la protection de la qualité de l'eau et sur la gestion des ressources.

Avec 500 adhérents dont 400 entreprises de toute taille et une soixantaine d'établissements de recherche et de formation, la fédération France Water Team est issue du regroupement d'Aqua Valley (Occitanie), Dream (Centre Val de Loire) et Hydreos (Grand Est). L'agence de l'eau Adour-Garonne collabore de longue date avec le pôle Aqua Valley au niveau régional. Les agences de l'eau, au travers du groupe de travail national* qui regroupe les financeurs nationaux de l'innovation, pourront ainsi mettre en cohérence les différentes actions menées avec les 3 pôles.
Dans ce cadre renouvelé, France Water Team va notamment disposer de moyens élargis, pour travailler au développement de solutions qui répondent aux enjeux actuels autour de l'eau :

- Résilience des ressources au changement climatique,
- Lutte contre les pollutions émergentes,
- Renouvellement des infrastructures par des réseaux d'eau intelligents,
- Transition énergétique et écologique,
- Transition numérique des métiers de l'eau.

Le soutien aux PME et à l'innovation restent prioritaires. L'objectif du plan 2019-2022 vise à doubler le nombre de projets accompagnés et initiés par le pôle, notamment en travaillant à son rayonnement européen. Pour rappel, Aqua-Valley, Dream et Hydreos ont accompagné 18 projets européens depuis 2013.
France Water Team a son siège à Montpellier, mais chaque pôle maintient un ancrage territorial dans sa région d'origine.

* piloté par la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB)

Nouvelle Usine D'eau Potable De Touvre : Les Travaux Démarrent…

L'agglomération du Grand Angoulême (http://www.grandangouleme.fr/), avec l'aide de l'Agence, va moderniser cet outil majeur pour la distribution d'eau sur son territoire.

La restructuration de la station dite « du Pontil », à Touvre, qui alimente 110 000 habitants, concerne plusieurs

réalisations, dont :

- Une station d'alerte en amont de la prise d'eau pour détecter une éventuelle pollution des sources de la Touvre,
- Un bassin de temporisation permettant d'analyser l'eau entrant dans la station et ajuster le niveau de traitement,
- De nouveaux équipements de traitement plus performants répondant aux exigences de qualité d'une capacité de production totale de 2 200 m^3/h,
- Le traitement des boues générées par le traitement de l'eau afin d'éviter les rejets dans la Touvre.

L'opération mobilise un budget de 23 M€, sur trois ans. La pose de la 1ère pierre de la nouvelle usine a eu lieu le 8 octobre, en présence de Guillaume Choisy, Directeur général de l'agence de l'eau Adour-Garonne, et Bruno Leménager, Directeur de la délégation Atlantique-Dordogne. Pour rappel, l'Agence a injecté 5,8 M€ en subvention dans le projet et 5,8 M€ sous forme d'avance remboursable.

ODD : L'Agence Mobilisée Pour « Passer À L'action » !

A l'occasion des 4 ans des Objectifs du Développement Durable de l'Agenda 2030 de l'ONU, une feuille de route pour la France vient d'être diffusée, afin de « passer à l'action ». L'Agence s'y inscrit pleinement.

Lancé en 2015 par les Nations-Unies, l'Agenda 2030 comporte 17 Objectifs* couvrant l'ensemble des enjeux de développement planétaires, que les pays se doivent d'atteindre collectivement. Parmi eux, l'ODD 6 vise l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous, gérés de façon durable. La thématique de l'eau, transverse, se retrouve dans d'autres Objectifs, comme la lutte contre les inégalités, la santé, l'éducation, le climat. Au total, vingt cibles sont liées directement à la ressource au sein des ODD.

En France, une ***nouvelle feuille de route pour l'atteinte des ODD*** (https://www.agenda-2030.fr/sites/default/files/2019-09/4%20Page%20Livret_V2impression_FRANCAIS.pdf) publiée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire appelle à passer à l'action. L'Agence traduit cette volonté localement. Début 2019, l'appel à projets entre l'Agence et Toulouse Métropole ciblait par exemple la « solidarité internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement », conformément à l'ODD6. Et l'action n'est que l'une des nombreuses initiatives déjà amorcées… L'agence de l'eau Adour-Garonne participe en effet à l'atteinte de l'ODD 6 en soutenant des actions de protection de la ressource en eau et des milieux naturels associés, ainsi qu'une gouvernance de l'eau mobilisant les acteurs locaux à l'échelle des bassins versants.

Dès 2018, l'AFD, le CNRS et le PFE ont identifié les leviers ayant permis, dans une soixantaine de territoires français (métropole et outre-mer) et étrangers, d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 à partir de projets concernant l'eau. ***Un manifeste pour accélérer la mise en œuvre de l'ODD6 de l'Agenda 2030 vient de sortir*** (https://www.partenariat-francais-eau.fr/wp-content/uploads/2019/09/Manifeste.pdf). Il appelle notamment à s'appuyer sur les territoires pour y parvenir.

*Globalement, l'Agenda 2030 comporte 17 ODD : pas de pauvreté, faim zéro, bonne santé et bien-être, éducation de qualité, égalité entre les sexes, eau propre et assainissement, énergie propre d'un coût abordable, travail décent et croissance économique, industrie innovation et infrastructure, inégalités réduites, villes et communautés durables, consommation et production responsables, mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, vie aquatique, vie terrestre, paix justice et institutions efficaces, partenariats pour la réalisation des ODD.

L'action Climatique En Occitanie Désormais Cartographiée

Le RECO, réseau d'expertise sur les changements climatiques en Occitanie, vient de lancer un nouvel outil sur son site web.

La *Cartographie de l'action climatique en Occitanie* (https://reco-occitanie.org/) a été présentée lors de la Journée scientifique Météo et Climat soutenue par l'Agence – « *Du rapport du GIEC sur le réchauffement à 1,5*

°C à sa traduction dans les territoires » – le 4 octobre à Météo France. Elaboré en collaboration avec iDeae Pays Basque, il va servir de guichet unique virtuel afin de regrouper le maximum d'initiatives menées sur les changements climatiques à l'échelle régionale portées par différents acteurs : projets de recherche scientifiques, initiatives d'acteurs institutionnels, privés ou associatifs…
Concrètement, chacun va pouvoir remplir une fiche-résumé en ligne, reprenant les principaux points clés et résultats des projets en lien avec l'action climatique.

Par ailleurs, le RECO va prochainement lancer un appel à contributions pour l'élaboration d'un rapport sur l'état des lieux en matière de connaissances sur les changements climatiques à l'échelle de la région Occitanie, sur le modèle de celui publié par Acclimaterra en Nouvelle-Aquitaine.

L'agence Et Les 18 Fédérations Départementales De Pêche Renouvellent Leur Partenariat

L'Agence et les Fédérations départementales des associations agréées pour la pêche et la protection des milieux aquatiques*, partenaires depuis 1998 (9ème programme), ont signé un contrat les engageant sur la durée du 11ème programme.

Cette convention vise à décliner, sur la période 2019-2024, l'accord cadre national signé le 24 juin 2019 entre le ministère de la Transition écologique et solidaire et la Fédération nationale de la pêche en France (FNPF).

Il s'agit de fixer les objectifs et conditions du partenariat instauré entre l'Agence et les FDAAPPMA du bassin Adour-Garonne en vue de préciser :

- les objectifs communs à développer au cours du 11e programme de l'Agence : l'amélioration de la connaissance et du suivi des milieux aquatiques, la sensibilisation et la formation aux enjeux de leur protection, la promotion d'une approche globale et d'une gestion intégrée des milieux aquatiques à l'échelle d'un bassin versant,
- les modalités de mise en œuvre sous la forme de plans de gestion annuels.

Pour rappel, l'Agence Adour-Garonne collecte depuis 2008, pour le compte des 6 agences, la redevance Protection des Milieux Aquatiques (PMA) prélevée sur la carte de pêche. Sur notre Bassin, cette redevance est collectée auprès de 22 structures pour un montant de 1.7 M€ pour l'année 2018 (activité 2017). L'Agence a apporté en 2018 des aides aux FDAAPPMA pour un montant de 2.8 M€.

* Les FDAAPPMA, regroupées au sein de l'UFBAG (Union des Fédérations du Bassin Adour-Garonne) sont représentées au sein des instances de l'Agence, notamment du comité de bassin, du conseil d'administration et de la commission des milieux naturels aquatiques.

Agriculture Et Climat Au Salon LURRAMA 2019

Dans le cadre de sa politique de réduction des pollutions diffuses et d'accompagnement au changement climatique, l'Agence soutient les actions de l'association EHLG (Euskal Herriko Laborantza Ganbara), promouvant un modèle d'agriculture autonome au Pays Basque.

EHLG organise de nombreuses manifestations autour de l'approche sociale et économique des changements de pratiques agricoles permettant de réduire les effets du réchauffement climatique. L'événement le plus important de l'année est le Salon de l'agriculture paysanne et durable « Lurrama » dont la 14ème édition se tiendra à Biarritz les 8, 9 et 10 novembre sur le thème « Le climat c'est la vie !», fil conducteur de nombreuses conférences, projections et débats.
La Vice-Présidente du GIEC, Valérie Masson Delmotte, et le président de Slow Food et Biodiversité, Piero Sardo, parraineront ces journées d'échange entre agriculteurs et grand public, qui attirent un grand nombre de

visiteurs chaque année. Le Salon accueillera des conférenciers de renom tels Hervé Le Treut, président du groupe d'experts ayant travaillé sur le projet Acclimaterra et Françoise Coutant, vice-présidente de la région Nouvelle Aquitaine, en charge du climat et de la transition énergétique, qui présenteront leurs travaux à cette occasion.

Plusieurs conférences permettront d'approfondir la réflexion sur des sujets tels que :

- les pratiques agricoles vertueuses et leur impact positif sur le climat,
- l'évolution des habitudes alimentaires et la structuration des filières, indispensable pour assurer le développement et la pérennité des exploitations locales,
- le rôle que chacun peut jouer – agriculteur, consommateur, décideur – dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Des exemples concrets d'application de techniques adaptées au contexte local permettront d'illustrer les propos.

Plus d'info : https://www.lurrama.org/ (https://www.lurrama.org/)

DANS VOS AGENDAS

22-24 octobre 2019
Biarritz (64) :
Le 4ème colloque national dédié aux aires marines protégées se tiendra, en vue d'élaborer une nouvelle stratégie nationale des aires marines protégées (AMP).
>>**https://www.colloque-amp.fr/participer/appel-a-contributions#no-back (https://www.colloque-amp.fr/participer/appel-a-contributions#no-back)**

© 2019 Newsletter Adour-Garonne – Lignes d'eau.